Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAP Souffleur de verre

Souffleur de verre - options : Enseigne lumineuse / Verrerie scientifique

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n’est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

https://capsouffleurdeverre.fr/referentiel

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAP Souffleur de verre permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Souffleur de verre - options : Enseigne lumineuse / Verrerie scientifique . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Le répertoire ministériel indique une première session en 2011 pour le diplôme recensé. Les textes modificatifs et les règles communes récentes restent à lire avec le référentiel initial.

Intitulés et options à rapprocher de ton inscription :

• CAP souffleur de verre option enseigne lumineuse

• CAP souffleur de verre option verrerie scientifique

Identifiants et sessions du répertoire ministériel

• Souffleur de verre option verrerie scientifique — code diplôme 50022430 ; première session 2011.

• Souffleur de verre option enseigne lumineuse — code diplôme 50022429 ; première session 2011.

Le code RNCP renseigne la certification professionnelle ; sa date d’enregistrement n’est pas la date d’une session d’examen.

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAP - Souffleur de verre options Enseigne lumineuse et Verrerie scientifique

Objectifs et contexte de la certification Le souffleur de verre, options « Verrerie scientifique » et « Enseigne lumineuse », est un professionnel qualifié. Dans le cadre des tâches principales qui lui incombent, sous le contrôle et la responsabilité d'un technicien qualifié de l'entreprise, le titulaire du certificat d’aptitude professionnelle souffleur de verre, options « Verrerie scientifique » et «Enseigne lumineuse» doit être capable de réaliser, seul ou au sein d'une équipe réduite, divers travaux par transformation du tube de verre au chalumeau dans les domaines suivants : - Industrie photovoltaïque et semi-conducteurs - Chimie, physique, biologie - Électronique, électrotechnique - Médical - Enseigne lumineuse, éclairage, décoration lumineuse, signalisation - Verrerie de décoration.

Activités visées Sa maîtrise du matériau en forme de tube de verre permettent au souffleur de verre au chalumeau d'accompagner l'évolution des techniques dans les domaines précités : - de proposer ou de

recevoir des idées innovantes ; - de prendre en compte, dans la réalisation de ses tâches, les dimensions d'organisation et de gestion ; - d'accéder à une qualification supérieure. Son champ d'intervention délimite les fonctions suivantes : - Fabrication et/ou remise en état - Activités liées au bon fonctionnement de l'entreprise. Les principales activités sont les suivantes : Fabrication, Remise en état - Prendre connaissance des instructions relatives au travail. - Rendre le poste de travail opérationnel. - Vérifier l'approvisionnement des fluides (Gaz rares, gaz comburants et combustibles, ...), de l'énergie. - Analyser la fabrication. - Préparer la matière d'œuvre, les ébauches, les composants. - Préparer les matériels, les outillages. - Travail à froid. - Travail à chaud à la table (Main). - Travail à chaud sur machine (Tour). - Pompage, mise sous vide, mise en formation, ... - Traitement au four. Participation au bon fonctionnement de l'entreprise, de l'atelier ou du laboratoire - Informer et participer à la démarche qualité. - Effectuer les opérations courantes d'entretien du poste de travail, des outillages et du matériel. - Tenir les différents lieux d'activité en ordre et en état de propreté. - Effectuer le rangement et le classement de la documentation technique et publicitaire. - Apporter son concours au rangement et au classement des stocks, des outillages et du matériel. - Participer à l'adaptation de l'entreprise ou de son département, aux évolutions des techniques, à la relation avec la clientèle.

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP39940BC01 - Analyse d'une commande

• Analyser les documents de travail et étudier les modèles

• Reconnaître les matières d'œuvre, les ébauches, les composants

• Reconnaître les matériels, les outillages, les fluides

• Identifier et/ou lire un instrument de mesure

• Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP39940BC02 - Réalisations professionnelles

• Analyser la fabrication

• Préparer les outillages

• Mettre en œuvre, respecter, contrôler

• Participer à la réalisation

• Entretenir les outillages

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

RNCP39940BC03 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

• Français

• Communiquer : écouter, dialoguer et s’exprimer (F)

• Reformuler, à l’écrit ou à l’oral, un message lu ou entendu (F)

• Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l’améliorer (F)

• Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)

• Rendre compte, à l’oral ou à l’écrit, d’une expérience en lien avec le métier (F)

• Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

• Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s’approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)

• S’approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)

• Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s’appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

• Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

• Mobiliser ses connaissances pour penser et s’engager dans le monde en s’appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l’apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l’apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d’activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral

RNCP39940BC04 - Mathématiques et physique-chimie

• Rechercher, extraire et organiser l’information

• Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

• Expérimenter, utiliser une simulation

• Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d’une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

• Rendre compte d’une démarche, d’un résultat, à l’oral ou à l’écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l’apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l’apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d’activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP39940BC05 - Education physique et sportive

• Développer sa motricité

• S’organiser pour apprendre et s’entraîner

• Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

• Construire durablement sa santé

• Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel

RNCP39940BC06 - Prévention - Santé - Environnement

• Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

• Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

• Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

• Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

• Agir face à une situation d'urgence.

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP39940BC07 - Langue vivante étrangère

• L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

• Comprendre la langue orale

• Comprendre un document écrit

• S'exprimer à l'écrit

• S'exprimer à l'oral en continu

• Interagir à l'oral

• dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral.

RNCP39940BC08 - Langue vivante (Bloc facultatif)

• S'exprimer à l'oral en continu

• Interagir à l'oral

• Comprendre un document écrit

• dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l’apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l’apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d’activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP39940BC09 - Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)

• Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design

• Établir des propositions cohérentes d’expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé

• Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques

• Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design

• Consolider une proposition

• Présenter graphiquement ou en volume une intention

• Rendre compte à l’oral et/ou à l’écrit une démarche partielle de conception design

Évaluation indiquée par la fiche : Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l’apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l’apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d’activités professionnelles : Ponctuel écrit

Source des activités et blocs : CAP - Souffleur de verre options Enseigne lumineuse et Verrerie scientifique — France compétences . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le règlement d’examen donne les unités obligatoires et facultatives, les coefficients, les modes d’évaluation et les durées. Choisis la colonne correspondant à ton statut : scolaire, apprenti, formation continue ou candidat individuel. Le CCF dépend de l’habilitation de l’établissement ; les dispenses et les correspondances d’unités demandent un contrôle séparé.

Les anciennes annexes peuvent encore employer les termes « domaines généraux » ou « vie sociale et professionnelle ». Pour les sessions actuelles, consulte aussi les règles communes récentes du CAP. Le programme d’EMC de 2024 remplace celui de 2019 pour les deux années du CAP depuis la rentrée 2025. Une langue vivante ou une unité facultative ne doit être retenue que si le règlement de ta spécialité et ton inscription la prévoient.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours

de formation. Le diplôme est aussi accessible par la V.A.E

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

• Référentiel et annexes — document intégré — PDF, 5 pages · Source officielle .

• Arrêté — CAP Souffleur de verre — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Annexe I — CAP Souffleur de verre — PDF, 48 pages · Source officielle .

• Unités constitutives du diplôme — PDF, 3 pages · Source officielle .

• Période de formation en milieu professionnel — PDF, 3 pages · Source officielle .

• Annexe III — CAP Souffleur de verre — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Annexe IV — CAP Souffleur de verre — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Annexe V — CAP Souffleur de verre — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Souffleur de verre options Enseigne lumineuse et Verrerie scientifique — PDF, 70 pages · Source officielle .

Programmes des enseignements généraux

• Programme officiel CAP — Français — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Physique-chimie — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Éducation physique et sportive — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Prévention Santé Environnement — PDF, 32 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Mathématiques — PDF, 19 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Langues vivantes — PDF, 26 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Histoire-géographie — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Arts appliqués et cultures artistiques — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel EMC — CAP, application 2024/2025 — PDF, 31 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAP Souffleur de verre

• Identifier le bon cadre. Note l’intitulé du diplôme, l’option, la session et ton statut de candidat.

• Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.

• Lire les modalités d’évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d’explicitation, écrit, pratique ou situation d’évaluation en centre.

• Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.

• Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

• Arts appliqués et cultures artistiques : Histoire du verre d’art et repères esthétiques ; Observer et traduire les volumes et la lumière.

• Technologie du verre et sécurité thermique : Structure, viscosité et propriétés des verres ; Sécurité des gaz combustibles, oxygène et brûleurs.

• Dessin technique et lecture de plans : Conventions du dessin technique et cotation ; Lecture de plans d’appareillages et de tracés.

• Option A (Enseigne lumineuse) : Réalisations en enseigne lumineuse : Sélectionner et calibrer les tubes sodocalciques ; Cintrer et former les lettres et motifs au gabarit.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Sources officielles et suivi des versions

• Page de référence — CAP Souffleur de verre

• CAP - Souffleur de verre options Enseigne lumineuse et Verrerie scientifique — fiche RNCP

• Textes réglementaires communs au CAP

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l’autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAP Souffleur de verre ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d’activités, de compétences, de formation et d’évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le règlement d’examen précise les unités, coefficients, durées et modes d’évaluation. La colonne applicable dépend de ton statut et de l’habilitation du centre au CCF. Les dispenses éventuelles se vérifient séparément.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l’autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l’option, l’année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d’un fichier et d’entrée en application d’un règlement sont différentes.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.